

Rapport public Parcoursup session 2024

LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 44%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Autres candidats	7	118	54	41	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	66	40	40	5
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	80	40	40	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	42	21	15	3	50 %
			Masculin	76	33	26	3	50 %
			Total	118	54	41	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	13	9	9	0	0 %
			Masculin	53	31	31	5	100 %
			Total	66	40	40	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	23	13	13	3	42,9 %
			Masculin	57	27	27	4	57,1 %
			Total	80	40	40	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	2	2	0	0 %
				Sans mention	25	16	10	3	50 %
				AB	28	24	19	1	16,7 %
				B	9	9	8	2	33,3 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	67	53	41	6	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	36	1	0	0		
			AB	13	0	0	0		
			B	2	0	0	0		
			Total	51	1	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	25	10	10	2	40 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	23	14	14	3	60 %
				B	14	14	14	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	66	40	40	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	45	15	15	4	57,1 %
				AB	25	19	19	3	42,9 %
				B	6	5	5	0	0 %
				Total	80	40	40	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	46	36	36	4	66,7 %
			En réorientation	13	11	2	1	16,7 %
			Non scolarisés	21	6	3	1	16,7 %
			Scolarité étrangère	38	1	0	0	0 %
			Total	118	54	41	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	59	39	39	4	80 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	6	1	1	1	20 %
			Total	66	40	40	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	76	38	38	7	100 %
			En réorientation	4	2	2	0	0 %
			Total	80	40	40	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	57	30	30	7
			Autres doublettes	20	10	10	0
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	31	21	21	1
			Autres spécialités	33	18	18	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	74 %	75 %	75 %	100 %
		Autres doublettes	26 %	25 %	25 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (7593)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	48,4 %	53,8 %	53,8 %	20 %
		Autres spécialités	51,6 %	46,2 %	46,2 %	80 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne générale	moyenne des deux premiers trimestres de terminale	Essentiel
	progression des moyennes	Moyenne de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des professeurs de première et terminale	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Important
	Capacité à s'investir	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Essentiel
	Implication	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Important
	Capacité à fournir des efforts	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Essentiel
	Concentration en classe	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Essentiel
	Capacité d'organisation	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Esprit d'équipe	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Très important
	Capacité à réussir dans la formation	Champs : capacité à réussir de la fiche avenir	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissance des débouchés de la formation	Projet de formation motivé	Important
	Connaissance des exigences de la formation	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Cohérence du projet	Projet de formation motivé	Essentiel
	Adaptation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé	Essentiel
	Participation aux JPO de la formation	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Engagement associatif	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Intérêt pour l'environnement, les végétaux et le cadre de vie.	Projet de formation motivé	Essentiel
	curiosité pour les questions sociétales.	Projet de formation motivé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée de professeurs enseignants en classe de BTS ACSE se réunit pour examiner et sélectionner les dossiers des candidats selon les critères préalablement établis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent accorder la plus grande importance au travail à fournir et aux résultats à obtenir durant leur première et leur terminale au lycée. La participation aux journées portes ouvertes vient en complément de leur motivation (projet) à suivre leurs études dans la filière ACSE et dans l'établissement. Les élèves en réorientation sont vivement invités à venir aux journées portes ouvertes.

Signature :

Isabelle PLASSAIS,

Proviseur de l'établissement LEGTPA Louis Pasteur
(Clermont-Marmilhat)